



Doc. 15078

05 février 2020

L'éthique alimentaire en Europe: un sujet citoyen qui nous concerne tous

Proposition de résolution

déposée par M. Sylvain WASERMAN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée parlementaire a adopté, dès les années 1970, plusieurs résolutions et recommandations pour inciter les États membres à légiférer dans le domaine de la bioéthique relative au corps humain. Il est nécessaire de poursuivre ces travaux et de les élargir à la question de l'alimentation humaine.

La qualité de l'alimentation dépend étroitement des procédés de production et de transformation agricoles. L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire sont désormais au centre des préoccupations citoyennes, en raison de leurs impacts environnemental et sanitaire, au plan local et international du fait des échanges commerciaux.

Les réglementations sont une réponse de droit, mais la question de l'éthique en matière d'alimentation reste entière et doit faire l'objet d'une réflexion spécifique, en intégrant de multiples facteurs: un revenu digne pour les producteurs, une qualité pour les consommateurs, la limitation du gaspillage, le bien-être animal, l'impact environnemental et les circuits courts, mais aussi l'éducation à l'alimentation dès le plus jeune âge.

Le sujet de l'éthique alimentaire concerne donc tout le monde et il correspond à une véritable exigence citoyenne: garantir la traçabilité des produits consommés; connaître l'empreinte sanitaire et écologique des aliments pour faire des choix de consommation éclairés; être certains de la soutenabilité et du caractère respectueux de toute la chaîne, de la production jusqu'à la consommation.

L'éthique alimentaire fait de plus en plus partie d'un socle de droits des citoyens européens. La société civile s'empare largement du sujet, avec l'apparition d'acteurs associatifs comme l'institut européen d'éthique alimentaire. En raison de son caractère sensible et actuel, l'Assemblée doit elle aussi examiner cette question.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

WASERMAN Sylvain, France, ADLE
AKBULUT Gökay, Allemagne, GUE
ALTUNYALDIZ Ziya, Turquie, NI
BALÁŽ Radovan, République slovaque, CE/AD
BARDINA Maryna, Ukraine, ADLE
BONELL Mònica, Andorre, ADLE
BOUYX Bertrand, France, ADLE
DE TEMMERMAN Jennifer, France, ADLE
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GONZÁLEZ VÁZQUEZ Marta, Espagne, PPE/DC
GOUTTEFARDE Fabien, France, ADLE
GÜNAY Emine Nur, Turquie, NI
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
HAMID Hamid, Bulgarie, ADLE
HOUBRON Dimitri, France, ADLE
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD
KLEINWAECHTER Norbert, Allemagne, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LEGUILLE BALLOY Martine, France, ADLE
LÓPEZ Eva, Andorre, ADLE
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
REICHARDT André, France, PPE/DC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
TANGUY Liliana, France, ADLE
TRASTOUR-ISNART Laurence, France, PPE/DC
VOVC Liviu, République de Moldova, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
WONNER Martine, France, ADLE
ZABURANNA Lesia, Ukraine, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe